

Mon billet (Cf. [Mon billet du 11 août 2017](#)) a suscité plusieurs contributions ou mails sur le nécessaire maintien de l'opération Sentinelle. Compte tenu du travail fourni, il m'a semblé plus judicieux et correct de répondre sous la forme d'un billet de synthèse pour que le débat s'étoffe et aille encore plus en profondeur. Ce débat trouve cependant son point d'orgue avec les attentats en Espagne de ce 17 août qui donnent la réponse. Il suffisait d'attendre, et pas longtemps malheureusement. Qui peut évoquer décemment désormais la suppression de Sentinelle ?

La présence militaire dans la rue non seulement rassure mais aussi montre que l'Etat est présent, argument que je n'avais pas évoqué (merci Maurice). Encore faut-il qu'il assure les moyens. Les supprimer brutalement début juillet n'est pas le meilleur des messages de fermeté et de crédibilité aussi bien envers les armées qu'envers notre population. Comme l'écrit Frédéric, « Le pire qui peut nous arriver serait d'envoyer aux djihadistes en train de s'organiser sur notre sol le message qui consisterait à leur dire : « pour des raisons de politique intérieure et de déficit public, nous, nous désarmons ». »

Concernant l'argument de la dissuasion assurée par l'opération Sentinelle, il est vrai que ce concept peut être difficile à faire comprendre à un terroriste islamiste. Je suis d'accord avec JR sur ce point. En revanche, contraindre l'islamiste radical à intégrer cette menace -il pourra être tué avant d'être devenu un martyr-, reste à mon avis dissuasif. C'est l'échec potentiel de son « engagement ». Cette dissuasion n'empêchera sans doute pas tous les passages à l'acte mais rendre l'acte difficile, donc imposer la « réflexion » avant d'agir, peut en dissuader un certain nombre.

Concernant l'efficacité de Sentinelle qui était effectivement au cœur de mon billet, pour répondre à JR, Sentinelle ne doit pas avoir le même sort que Vigipirate mise en place depuis 1995 avec cette instrumentalisation politicienne de soldats « maternés », « baby-sittés » par un policier pour « éviter les bêtises ». La stratégie doit être revue et qui dit « stratégie » dit maintenant « action ». Il faut changer les mentalités des politiques sinon de la haute administration, parfois aussi des généraux sur l'emploi des forces armées sur le territoire national.

Merci à Hironnelle de rappeler le cadre de l'emploi des forces de sécurité sur le territoire national. Je pense cependant que vous allez vers ma proposition de disposer d'officiers de police judiciaires (OPJ). Il faut développer l'insécurité pour les terroristes islamistes, qui seraient susceptibles d'être contrôlés par tout personnel en uniforme. Vous rappelez la problématique de l'article 16 du code de procédure pénale qu'il faudra régler si j'ai bien compris.

Vous rappelez surtout qu'il existe déjà les dispositions des articles L 613-1 et 613-2 du Code de la Sécurité Intérieure (palpation de sécurité et fouille des bagages à main par consentement préalable du citoyen concerné). Je ne suis pas sûr que les militaires aient le bénéfice de ces articles dans l'exercice aujourd'hui de leur mission. Si cela n'est pas le cas, cela doit être rectifié. Un islamiste radical ne doit plus pouvoir passer à côté d'un militaire sans prendre le risque d'être fouillé comme cela est possible en théorie aujourd'hui ! Ceci est un effet à rechercher en terme d'efficacité sur la restriction de la liberté de mouvement de ces terroristes.

Certes, la contestation de tels contrôles par des citoyens toujours soucieux de la préservation des libertés individuelles sera vraisemblable, notamment en raison d'une soi-disant « islamophobie » mais la loi devra s'imposer. Ensuite, il est sans doute temps de faire le choix des libertés à préserver et donc de les hiérarchiser, la sécurité en étant une ... selon la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Sur l'appel à des gendarmes comme OPJ évoqué par Hironnelle, Maurice et Robert Pietrini, l'idée serait bonne s'il n'y avait pas le problème des effectifs : 7000 hommes sur le terrain pour les armées, en gros 700 groupes de combat alors qu'en Guyane pour répondre à Hironnelle les unités sont du niveau de la section soit 40 hommes et sans doute pas en permanence en opération à la différence de Sentinelle. Dans ce contexte d'opérations intérieures, nous aurions besoin donc de 700 gendarmes au minimum, soit presque l'équivalent des gendarmes qui assurent la sécurité des centrales nucléaires.

Les officiers de police judiciaire permettraient aussi de sanctionner les insultes et quolibets rapportés par Maurice ou TK69. J'ajouterai : comment accepter que nos soldats soient insultés en toute impunité ? Aucune insulte ne doit être tolérée et celui qui en profère une, doit savoir qu'il en subira les conséquences. Il y va de l'autorité de l'Etat (dont on ne cesse de parler de sa restauration) à travers celui qui le représente en uniforme... et en arme.

Un mes camarades sur le terrain aujourd'hui dans le cadre de Sentinelle me rappelle aussi que tout citoyen selon l'article 73 du code de procédure pénale peut interpellé tout individu et le conduire à un OPJ territorialement compétent. Former les unités à ce premier pas de la procédure serait une avancée importante. Dans tous les cas, comme le souligne Dash, il faut établir un continuum entre armée/ police/ justice. J'estime en outre pour ma part, qu'aucune faille ne doit être laissée. Ne pas donner à l'Armée tous les moyens d'agir serait une faute.

Enfin Roland Pietrini soulève le problème du financement. Je le cite : « *dans un rapport sur « la présence et l'emploi des forces armées sur le territoire national », deux députés, Olivier Audibert-Trouin (LR) et Christophe Léonard (PS), se sont livrés à une « comparaison approximative de coûts entre le recours aux militaires et le recours aux policiers pour assurer des missions de gardes statiques ou dynamiques ». Leur constat est sans appel : la police coûte 58,87 % plus cher que l'armée pour une « garde permanente H24 J365 ». La différence de coût global est de l'ordre de 1 milliard d'euros par an selon que la mission soit effectuée par 7.000 militaires ou 7.000 policiers. Ainsi, les dépenses du titre 2 s'élèveraient à 2,44 milliards pour la police et à 1,53 milliards pour l'armée de terre, du fait, notamment, des statuts différents ».*

Il faut effectivement le dire. La logique comptable est là mais les soldats, eux, ne sont pas là pour être des supplétifs, ni pour permettre la récupération des autres forces de sécurité ce qu'il ne faut pas oublier. Si le pouvoir ne veut pas constater une démobilisation de ces forces, il faut leur donner une vraie mission ... et des conditions décentes pour l'assumer.

Outre le fait que les prochains attentats allaient nous mettre d'accord selon Roland Pietrini (nous y sommes avec Barcelone), celui-ci soulignait à la fin de son intervention ma citation, ce dont je le remercie bien sûr : « *Il ne faut pas non plus négliger que nous sommes sans doute dans une phase de préparation potentielle à la lutte armée par les djihadistes* ». Il en déduisait

très justement que la continuation des attentats islamistes allait conduire à des mesures de lutte plus militarisées. A terme, c'est loin d'être invraisemblable surtout avec les chiffres récents des radicalisés (18 550 en France) et bien sûr des islamistes revenant de Syrie que je citais dans mon billet.

Pour lutter efficacement contre l'islamisme radical, il faut donc le convaincre qu'il n'a aucune chance de gagner. Pour répondre à JR, c'est en ce sens que la notion de « victoire » est compréhensible. On ne peut pas lutter contre des idées même pernicieuses avec une réussite absolue... surtout en démocratie. On ne peut pas « écraser militairement » des idées. En revanche, nous devons affaiblir avec détermination leur capacité de nuisance avec les forces dont l'Etat dispose utilisées en synergie, neutraliser aussi ou éliminer les islamistes les plus virulents (en fonction du contexte géographique et juridique). Cela ne se fera qu'au glissement du curseur vers plus de sécurité et moins de libertés individuelles.

Il faut ensuite rappeler aux uns et aux autres qui s'expriment sur les ondes et ne veulent pas que les militaires soient des cibles, que les militaires comme tout symbole de l'Etat sont des cibles potentielles. Rappelez-vous nos soldats assassinés par Mérah. Le général Salvan (Cf. [Site de l'ASAF](#)) a exprimé récemment ce que j'ai aussi rappelé dans mon billet. Le militaire est par définition une cible mais il n'a pas vocation à être une cible inerte. N'oublions pas qu'il est armé et que cette arme doit notamment pouvoir être utilisée en cas de besoin.

Enfin, et surtout, la population reste le fondement nécessaire à cette victoire. Elle doit être informée constamment sur l'ennemi, ses objectifs, ses modes d'action y compris subversifs. Elle doit avoir confiance dans l'Etat et Sentinelle est là aussi pour cela. Elle doit aussi apprendre à faire face et à prendre en charge en partie sa sécurité : vigilance, formation aux gestes de premier secours, participation aux forces de réserve, soutien aux forces de sécurité.

La victoire ne pourra pas être obtenue sans elle comme dans toute guerre intérieure. Si justement nous ne voulons pas que l'Armée soit contrainte de restaurer la sécurité sur ordre du politique dans les zones contrôlées par l'ennemi sur le territoire national, la population et ses élus doivent se mobiliser et n'accepter aucun compromis ou « accommodement raisonnable » avec les ennemis de notre société et de notre civilisation.